

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :** L'an DEUX MIL VINGT CINQ  
Le 17 janvier 2025 Le 27 janvier 2025 à 18H30

*Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,*

**Date d'affichage :**  
Le 31 janvier 2025

**Etaient présents :**

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,  
Mesdames : BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET,  
MAJDOUBI, SANNIER, VIDEAU.

**En exercice :** 27

Messieurs : BOUFFARD, BRUNEAU, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE  
MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHEL,  
SAINT-MARTIN ,

**Présents :** 20

**Votants :** 27

**Absents :**

Madame	ASSELINÉ	(excusée pouvoir à N.DORÉ)
Madame	LEFEVRE	(excusée pouvoir à M.VIDEAU)
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à S.BOUFFARD)
Madame	RAINE	(excusée pouvoir à J.M LESUEUR)
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à O.SAINT-MARTIN)
Monsieur	DUTHILLEUL	(excusé pouvoir à P.MORTREUX)
Monsieur	SIMON	(excusé pouvoir à X.RICHEL)

Alexandra SANNIER est désignée secrétaire de séance

**OBJET : AFFAIRES FINANCIERES – DEMANDE DE DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).**

La commune de Bretteville sur odon dispose d'un groupe scolaire regroupant les élèves de maternelle et d'élémentaire. Une association gère le périscolaire et le centre de loisirs, la commune lui met à disposition des salles de classes.

La population de Bretteville sur Odon se développe considérablement. Ainsi, le groupe scolaire doit utiliser l'ensemble de ses classes pour son bon fonctionnement.

C'est pourquoi la commune a décidé de lancer un projet de construction d'un bâtiment dédié entièrement au périscolaire.

Ce projet est essentiel et représente un intérêt pour le développement de notre territoire.

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20250127-20250107-DE Date de télétransmission : 26/02/2025 Date de réception préfecture : 26/02/2025	*****
---	-------

.../...

.../...

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

✚ **SOLLICITE** une demande de dossier de DETR au taux maximum autorisé pour :

➤ **La construction d'un bâtiment périscolaire / centre d'animation.**

➤ **L'ensemble de ces travaux est estimé à 1 686 016 € HT.**

Adopté à l'unanimité

Date de publication : le **31 janvier 2025**  
Certifié exact,

Pour extrait conforme,  
En Mairie, **31 janvier 2025**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture  
014-211401013-20250127-20250107-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2025  
Date de réception préfecture : 26/02/2025